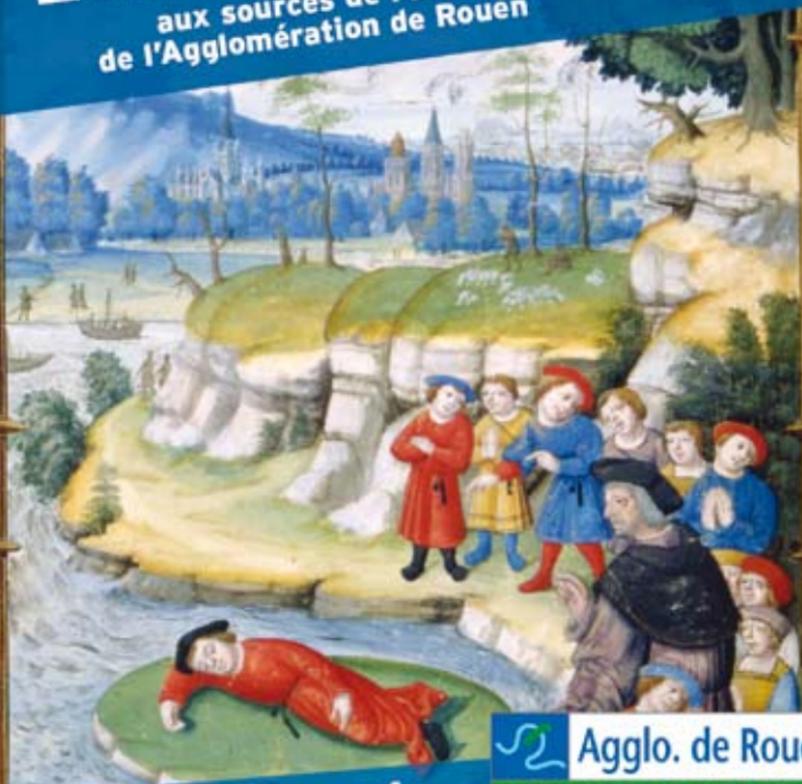


n°35

Les archives

aux sources de l'histoire
de l'Agglomération de Rouen

Michel Croguennec



Collection histoire(s) d'agglomération

www.agglo-de-rouen.fr



Agglo. de Rouen

HAUTE NORMANDIE

Chère Madame, cher Monsieur,

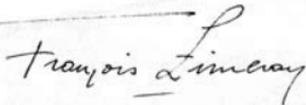
Savoir d'où l'on vient, constitue pour chacun une quête essentielle qui permet de se construire et d'affronter le présent. Pour les communes de l'agglomération rouennaise à la riche histoire, cette connaissance du passé est aussi indispensable pour accompagner les mutations que le temps et le progrès imposent.

Dans cette légitime recherche des origines, les archives municipales et départementales jouent un rôle fondamental en gardant précieusement la mémoire des hommes et des faits des siècles passés.

De ce point de vue, notre agglomération est particulièrement bien pourvue en documents d'archives publiques, qui attirent chaque année des milliers de lecteurs parfois même venus de l'autre bout du monde, pour se pencher sur la vie de nos ancêtres. Loin d'être inaccessible, ce patrimoine est aujourd'hui largement consultable et offre à chacun le loisir de se plonger aux sources de notre passé commun.

Bien chaleureusement,

François Zimeray



Président de l'Agglomération de Rouen

Jean-Yves Merle



*Vice-Président délégué
Culture - Patrimoine - Jeunesse*

INTRODUCTION

Détentrice d'un très important patrimoine architectural et archéologique témoignant, depuis la Préhistoire, de son riche passé, l'agglomération rouennaise possède également de très nombreux fonds d'archives publiques dont les plus anciens remontent au IX^e siècle. Qu'ils soient conservés dans les archives municipales, dans les bibliothèques ou dans la tour des Archives départementales de la Seine-Maritime qui domine de ses vingt huit étages les bords

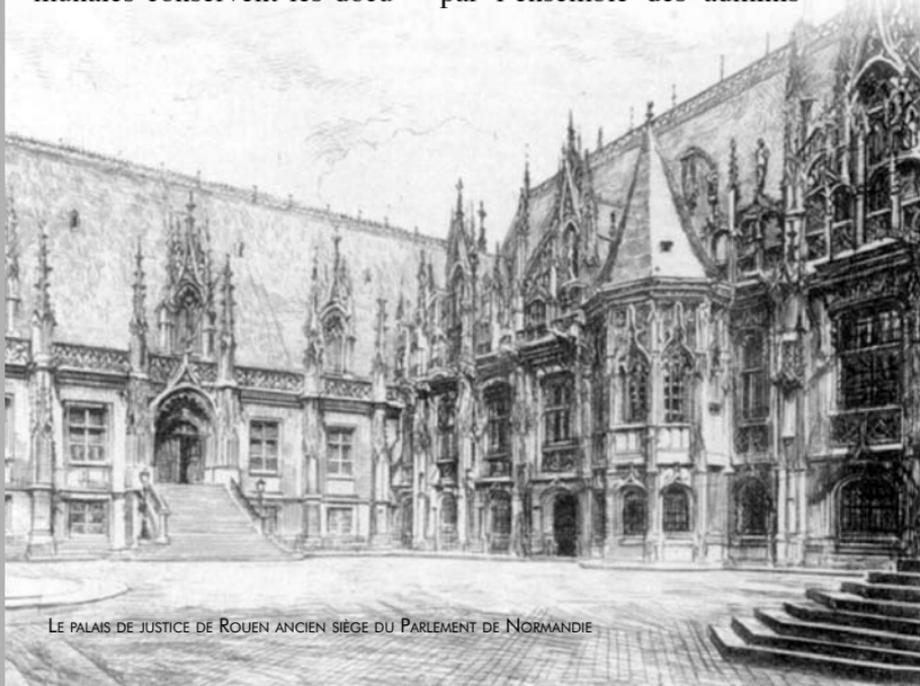
de la Seine à Rouen, ces documents précieux sont l'une des principales sources permettant de restituer l'histoire de ce territoire et de ses habitants. La consultation des archives donne ainsi au lecteur patient et curieux le moyen d'accéder à un passé familial ou collectif enfoui dans les sédiments plus ou moins épais déposés par le passage du temps. Exploration qui demeure un droit pour chaque citoyen depuis la Révolution de 1789.



VUE DE LA SALLE DE LECTURE DES ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES DE LA SEINE MARITIME DANS LES ANNÉES 1970

L'organisation des archives en France prévoit que chaque collectivité territoriale est responsable de ses archives. Ainsi, dans l'agglomération rouennaise les archives communales conservent les docu-

ments produits ou reçus par les villes et villages de l'Agglo de Rouen, et les Archives départementales de la Seine-Maritime (ADSM) conservent les documents produits ou reçus par l'ensemble des adminis-



LE PALAIS DE JUSTICE DE ROUEN ANCIEN SIÈGE DU PARLEMENT DE NORMANDIE

trations existant ou ayant existé dans les limites géographiques du Département. Si cette distinction demeure vraie pour les archives produites après 1789, avant cette date les choses sont plus compliquées. En effet, jusqu'à la Révolution, les communes n'existent pas en tant que telles hormis le cas particulier de Rouen dont l'importance lui confère une autonomie de gestion dès le Moyen-Âge. La division administrative de base est la paroisse qui correspond à une circonscription territoriale et à une communauté d'habitants entièrement soumise au gouvernement de son Seigneur. La vie matérielle de ce territoire est gérée par l'assemblée générale des habitants et par la fabrique

qui administre les biens et les revenus de l'église dont le curé est à la fois pasteur, agent administratif et porte parole du roi. Il a notamment pour mission de rédiger les registres paroissiaux qui recensent depuis la promulgation au XVI^e siècle des ordonnances de Villers-Cotterêts et de Blois, les naissances, mariages et décès permettant ainsi un contrôle efficace de la population.

Sous l'Ancien régime, une large part du territoire des paroisses demeure la propriété de seigneurs laïcs et d'établissements ecclésiastiques à l'exemple de l'abbaye de Fécamp qui possède une partie du territoire de Maromme. L'ensemble des titres attestant de la propriété de

ces terres et des droits féodaux qui leur sont liés, est regroupé au sein de registres appelés terriers soigneusement conservés par chaque seigneur. Ces documents sont aujourd'hui conservés, à quelques exceptions près, aux ADSM dans les fonds des établissements religieux et dans ceux de la féodalité et de la noblesse.

Si les registres paroissiaux et les terriers permettent d'étudier la démographie et la propriété foncière de la paroisse sous l'Ancien régime en revanche son histoire économique, politique ou événementielle doit être recherchée dans d'autres types de sources conservées aux ADSM. Du Moyen Âge jusqu'à l'Époque moderne,

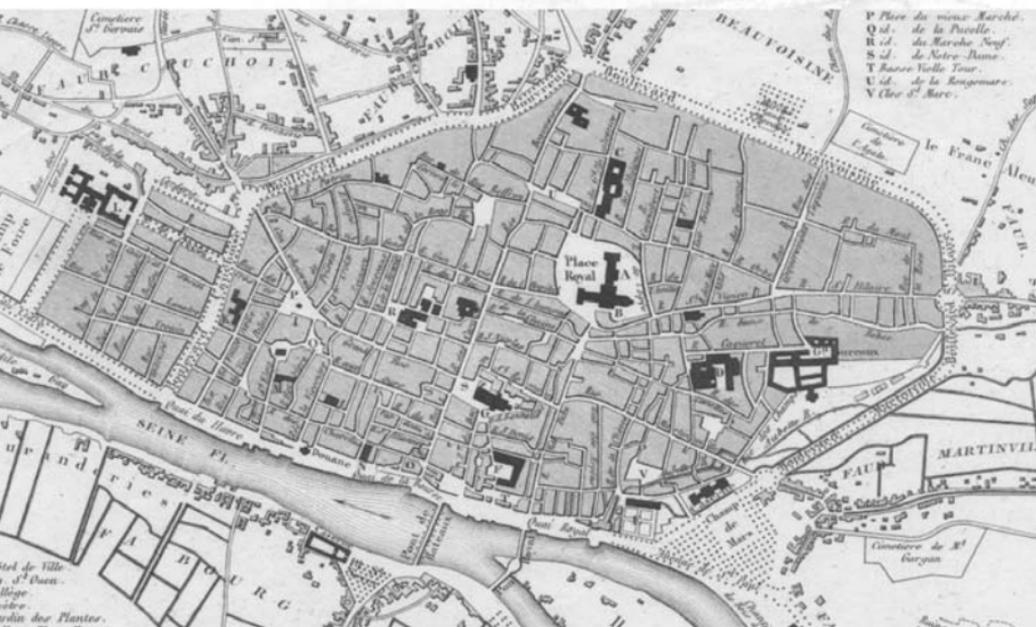
les paroisses et leurs habitants sont soumis au contrôle d'une multitude d'institutions et de corps administratifs à vocation juridique, financière, fiscale ou ecclésiastique : Intendance de la généralité de Rouen, Chambre des comptes, Contrôle des Actes, Élections, Cour des Aides, Maréchaussée, Maîtrise des Eaux et Forêts, Greniers à Sel, Vicomté de l'Eau, Baillage de Rouen, Amirauté, Parlement de Normandie, Archevêché de Rouen, Officialités... Autant de fonds dont la consultation des archives permet aujourd'hui d'approcher le quotidien des paroisses de l'agglomération rouennaise et la vie de leurs habitants du Moyen Âge jusqu'en 1789.

La France de l'Ancien régime caractérisée par sa complexité administrative, son droit féodal et ses particularismes juridiques locaux est balayée par les idées réformatrices de la Révolution de 1789. S'impose alors l'idée d'un pays unifié sur le plan administratif et où le citoyen serait plus proche de l'Administration. Les députés Thouret (représentant de Rouen) et Mirabeau proposent alors un découpage de la France en départements, districts, cantons, villes et villages dont le principe est entériné par les lois des 14 et 22 décembre 1789. Dans cette nouvelle organisation territoriale du pays, les anciennes paroisses sont instituées en communes et dotées d'un pouvoir administratif pro-

pre. À la tête de chacune d'entre elles est placé un maire et un conseil municipal qui règlent par ses délibérations les affaires de la commune. Le nouveau rôle confié aux anciennes paroisses marque de fait le début de la formation des premières archives communales qui témoignent de l'action administrative des municipalités : le registre de délibérations du conseil municipal, la correspondance et les arrêtés du maire, les documents financiers portant sur les dépenses et recettes ou bien encore les dossiers relatifs aux bâtiments construits par la commune. Archives qui vont s'enrichir au fil du temps de nouveaux documents illustrant l'évolution du rôle et des missions des

communes : organisation des élections, recensement de la population, aide sociale, gestion des écoles, surveillance de l'implantation des établissements dangereux et insalubres... mais également tenue des registres

de l'État civil. Jusqu'ici établis par les curés des paroisses, les registres paroissiaux relèvent à partir de 1792 de la responsabilité du maire désigné à cet effet agent de l'État. Ces documents reflétant la démographie



des communes sont dorénavant conservés à la mairie avec l'ensemble des autres documents résultant du fonctionnement des municipalités.

Selon la taille de la commune considérée, se pose ainsi plus ou moins rapidement le problème de la conservation des archives. Les mairies les plus importantes de l'agglomération rouennaise prévoient ainsi l'aménagement dans leurs locaux de pièces réservées au stockage des archives dont le volume ne cesse de croître avec le temps. Pour les autres, placards vides, greniers ou caves sont réquisitionnés pour entreposer plus ou moins en vrac et dans de plus ou moins bonnes conditions matérielles les documents dont la charge échoue souvent

à l'instituteur, au curé en place ou au bon vouloir de quelque érudit local. En 1907, le préfet de Seine Inférieure alarmé par le manque d'intérêt de certaines communes pour la tenue de leurs archives, attire l'attention des maires sur le soin à apporter à la conservation des documents indispensables à la connaissance de l'histoire locale et à la défense des intérêts communaux en cas de contentieux. Afin d'assurer la surveillance des archives publiques dont le maire demeure pénalement responsable, le directeur des Archives départementales de la Seine Inférieure est désigné pour effectuer des visites périodiques de contrôle. Mais conscient que la gestion des archives puisse

apparaître comme un fardeau pour les plus petites communes qui ne disposent ni des moyens financiers, matériels et humains suffisants, le législateur votera en 1970 une loi qui donne obligation à celles de moins de 2000 habitants de déposer aux Archives départementales leurs documents anciens. Sont ainsi pris en charge l'État civil de plus de 150 ans, les plans et registres cadastraux anciens et plus généralement les documents de plus de cent ans. Cette disposition (qui ne vaut pas transfert de propriété), soulage ainsi les maires d'une lourde responsabilité et permet aux documents d'être inventoriés et conservés de la meilleure manière possible par les Archives départemen-

tales. C'est notamment le cas pour les archives de Sahurs, Boos, Quevreville-La-Poterie, Saint-Pierre-de-Manneville... soit dans l'agglomération rouennaise, dix communes sur 45. Les communes plus importantes, assurent elles-mêmes la conservation de l'ensemble de leurs archives de manière plus ou moins organisée. Plusieurs d'entre elles ont ainsi mis en place de véritables services d'archives communales avec personnels à plein temps pour collecter, classer, inventorier, communiquer les documents et accueillir les chercheurs dans des locaux conçus à cet effet. Efforts qui valent aux archives municipales de Rouen, Grand-Couronne, Petit

et Grand Quevilly de figurer dans l'annuaire des services d'archives en France. Mais d'autres communes comme Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Darnétal, Mont-Saint-Aignan... font éga-

lement de gros efforts pour gérer au mieux leurs archives sans oublier, naturellement, l'Agglo de Rouen qui conserve à elle seule près de 1300 m de documents témoignant de plus de trente années d'intercommunalité.

ARRIVÉE EN 1919 DE LA CLOCHE JEANNE D'ARC À LA CATHÉDRALE DE ROUEN

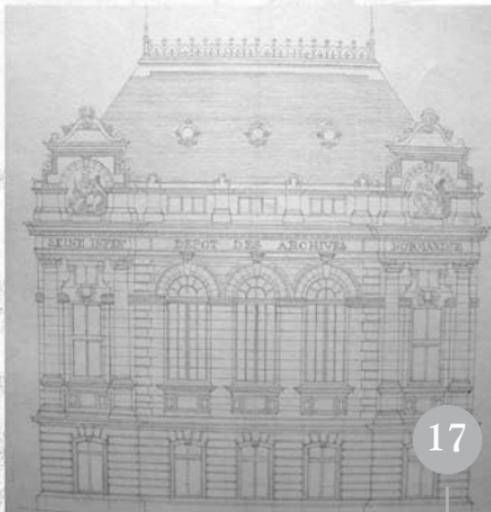


Lorsque survient la Révolution de 1789, les archives en France sont dispersées entre les différentes institutions qui administrent le pays. Deux principes vont alors s'affirmer. Les documents publics ne doivent plus être à la seule disposition des administrations qui les détiennent mais appartenir à la Nation toute entière et être consultables par n'importe quel citoyen par l'intermédiaire d'organismes chargés de leur collecte et de leur communication. En 1790, sont créées les Archives nationales à Paris. Six ans plus tard, les Archives départementales de la Seine Inférieure voient le jour. Ces dernières doivent collecter et

regrouper en un dépôt central les dossiers de toutes les institutions et administrations abolies par la Révolution, ceux des institutions religieuses, des anciennes paroisses ou des émigrés dont les papiers sont saisis comme biens nationaux ainsi que les documents de la période révolutionnaire. Les Archives départementales reçoivent également pour mission de recueillir les archives des administrations mises en place dans le département depuis 1789 dont celles de la préfecture créée en 1800 et qui contiennent en particulier tous les dossiers de suivi de l'administration et de la comptabilité des communes par le préfet.

Cependant, faute de moyens matériels et humains suffisants, les archives restent longtemps dispersées à travers le Département. Il faut attendre 1846 pour qu'une grande partie de celles-ci soit enfin regroupées dans un bâtiment attenant à la préfecture. Durant le demi siècle suivant, les Archives départementales font preuve d'une grande activité en récupérant de nombreux fonds et en lançant un patient travail d'inventaire. Face à l'accroissement des documents, un nouveau dépôt d'archives est ouvert à Rouen en 1895 boulevard des Belges. Mais le « plus beau dépôt de France » est rapidement saturé. La question de la construction d'un second bâtiment est en cours lorsque la

guerre 39/45 éclate. Anticipant d'éventuels bombardements, les fonds les plus précieux sont mis à l'abri dans le département de l'Eure. Durant la guerre, la réquisition des locaux des Archives départementales oblige à disséminer le reste des documents à travers l'agglomération rouennaise dans divers dépôts de fortune.





L'inauguration en 1965 de la tour des archives d'une capacité de stockage de 33 kilomètres linéaires dans l'enceinte de la nouvelle préfecture de Seine-Maritime (actuel Conseil général) permet enfin de rassembler l'ensemble des fonds dispersés et d'accueillir de nouveaux versements. Mais la saturation prévisible de ce bâtiment pousse le Conseil général de la Seine-Maritime à envisager la création d'une annexe au début des années 1980. Un nouveau dépôt est alors installé dans l'ancienne usine textile Fromage à Darnétal à coté de l'école d'architecture de Normandie. Ce bâtiment n'offrant pas de possibilité d'extension, le transfert de cette annexe sur un autre site est aujourd'hui évoqué, de préférence à l'aménagement d'un troisième centre de stockage.

Explorées et exploitées dès la fin du XIX^e siècle par des érudits locaux tels Pierre Duchemin ou Edmond Spalikowski auteurs de plusieurs monographies sur l'histoire des communes de l'agglomération rouennaise ou le journaliste rouennais Georges Dubosc, infatigable défricheur du passé local, les archives communales connaissent une nouvelle vague d'intérêt avec l'essor des sociétés d'histoire locale qui fleurissent à partir des années 1970. La Société d'histoire de Grand-Couronne, le Groupe d'Étude d'Histoire Locale de Grand-Quevilly, Mémoire et Patrimoine à Petit-Quevilly, le Groupe d'Histoire

BUSTE DE GEORGES DUBOSC
RUE BOUQUET À ROUEN



et d'Études de Bihorel, la Société d'archéologie et d'étude du passé de Saint-Étienne-du-Rouvray, l'Amicale laïque de Maromme, la Bouillotte à la Bouille, l'Association Silveison, le groupe histoire de l'Agglomération de Rouen... contribuent à la redécouverte, dans les mairies, des fonds d'archives souvent en vrac. Travail qui est l'occasion pour les membres passionnés de ces associations de mettre en valeur ces documents au travers d'expositions et de publications.

L'essor de la micro-histoire qui privilégie dans la recherche historique le local au global, va aussi largement s'appuyer sur les archives des communes. La multiplication à l'université de Rouen des mémoires d'étudiants

de maîtrise, DEA et thèses en histoire tant dans les domaines politiques, culturels et économiques depuis ces trente dernières années va contribuer à en explorer de manière systématique des richesses souvent insoupçonnées. Les fonds normands de la bibliothèque des Archives départementales de la Seine-Maritime, de la bibliothèque municipale François Villon à Rouen ou de la bibliothèque universitaire de l'IREC à Mont-Saint-Aignan témoignent par le nombre de mémoires et d'ouvrages rédigés sur l'histoire des communes de l'agglomération rouennaise du travail accompli et du potentiel des archives communales ainsi dévoilé.

1900-2000

UN SIÈCLE DE

CANTELEU

Regards
sur le passé

DÉVILLE-LÈS-ROUEN



Groupe
d'Etude
d'Histoire
Locale



Grand-Quevi
1000 ans d'histo

REYNOLD & BERTOUT

La Bouille

GHY FERRIERE
HISTOIRE DE
L'AGGLOMÉRATION
ROUENNAISE



MAUR. PÉLÉRYN
BONSECOUR

Malainay



PARMIER
EN IMAGES
DARNETAL
ET SES ENVIRONS

GRUPE D'HISTOIRE ET D'ÉTUDES
DE ROUEN



BOISECOURT



21

PETIT-QU

Produites pour garder dans le temps la trace d'événements, de décisions juridiques ou administratives, les archives demeurent malgré tout extrêmement fragiles par la nature de leurs supports. Parchemins, papiers, photographies, fichiers informatiques... sont soumis à de nombreux facteurs de dégradations tels que l'humidité, les moisissures ou les insectes qui rendent le destin des archives extrêmement précaire. Mais le danger sans doute le plus grand demeure évidemment le feu. Durant le seul XX^e siècle, une partie de la mémoire des communes de l'agglomération va ainsi irrémédiablement disparaître.

Le 31 décembre 1926, l'incendie accidentel de l'hôtel de

ville de Rouen qui ravage les combles de l'édifice construit au XVIII^e siècle a pour conséquence la destruction d'une partie des archives qui étaient entreposées là depuis le début du XIX^e siècle. Heureusement pour la mémoire de la ville, la décision avait été prise en 1922 de séparer les fonds en deux parties et de transférer les documents antérieurs à 1800 dans les magasins de la bibliothèque municipale de Rouen où ceux-ci sont pour le moment conservés. Cependant, la destruction des archives rouennaises couvrant la période 1800-1926 constitue une lourde perte que la ville va tenter de réparer en se lançant dans un long travail de reconstitution des fonds perdus.

Une semblable mésaventure va également survenir aux archives de la ville de Petit-Quevilly en 1989. L'incendie des combles de l'hôtel de ville où sont entreposées une partie des archives de la commune s'accompagne, là aussi, de la disparition d'une partie de la mémoire de celle-ci.

Victimes d'incendies, les archives des villes et villages de l'agglomération rouennaise subissent en outre les effets dévastateurs des bombardements que connaît la région durant la Seconde guerre mondiale. Si les documents les plus précieux des Archives départementales sont mis à l'abri dans le département de l'Eure, toutes les communes de l'agglomération n'ont pas les moyens de telles précautions.

C'est en particulier le cas des archives municipales de Sotteville-lès-Rouen qui disparaissent lors du terrible bombardement du 19 avril 1944 qui pulvérise la mairie. Heureusement, quelques mois auparavant le repli des services municipaux dans les locaux de l'hospice civil et le déménagement à cette occasion des documents les plus importants et les plus précieux permettent à la commune de sauver une partie de son passé. Ce même type de catastrophe se déroule une nouvelle fois le 22 juin 1944 avec le bombardement de la mairie de Grand-Couronne. Cet événement tragique a pour conséquence la destruction d'une grande partie des documents qui y étaient conservés dans un local

spécialement aménagé depuis 1852. Ce sort sera aussi partagé par les archives de la commune de Déville.

Mais les archives communales ne sont pas les seules à connaître semblable désastre durant la Seconde guerre mondiale. Les collections des greffes du tribunal de Rouen qui conservent le double des registres de l'État civil sont également détruites pour l'ensemble des communes de l'arrondissement de Rouen de l'An XI à 1873. Doubles des registres justement établis dans la perspective d'un sinistre qui verrait la disparition, dans les mairies, des recueils d'actes de l'État civil indispensables à l'établissement de la filiation des personnes.



Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Longtemps réservées à une population restreinte d'érudits locaux et d'historiens professionnels, les archives publiques se sont largement ouvertes à de nouveaux lecteurs depuis ces dernières décennies. Scolaires, étudiants, généalogistes, historiens amateurs ou simples curieux viennent se plonger aux sources d'un passé sans cesse revisité. Gage d'une démocratie transparente, les Archives départementales de la Seine-Maritime et les services d'archives communales contribuent chaque jour à faciliter l'accès du citoyen aux documents administratifs, tout en collectant les archives les plus significatives de notre époque qui formeront la matière première des historiens de demain. Ainsi, se transmet de génération en génération la mémoire des faits et des hommes des communes de l'agglomération rouennaise.

Michel Croguennec

Ce fascicule a été tiré à 30 000 exemplaires
sur les presses de l'imprimerie E.T.C à Yvetot
Dépôt légal : avril 2008. N°ISBN 2 - 913914-90-X
© Agglomération de Rouen
Collection histoire(s) d'aggl - N°ISSN 1291-8296

Pour en savoir plus :

LANGLOIS (Ch.) et STEIN (H.), *Les Archives de l'histoire de France*, Paris, 1891.
NORA (P.), *Les lieux de mémoire*, article consacré à la mairie par M. AGULHON, Quarto Gallimard, Paris, 1997.
OLIVIER-MARTIN, Fr., *Histoire du droit français des origines à la Révolution*, Éditions du CNRS, Paris, 1984.
La Révolution en Haute-Normandie 1789-1802, Comité régional d'histoire de la Révolution, Éditions du P'tit Normand, Rouen, 1988.
Passport pour les Archives, Archives départementales de la Seine-Maritime, Rouen, 2001.
Guides des archives de la Seine-Maritime, Archives départementales, Rouen, 1990-1993.
Site Internet des Archives départementales de la Seine-Maritime :
www.archivesdepartementales76.net

Photographies :

© Archives départementales de la Seine-Maritime, Archives municipales de Petit-Quevilly, clichés de l'auteur.

Remerciements :

Les responsables des Archives municipales des communes de l'agglomération rouennaise, ainsi que la direction et le personnel des Archives départementales de la Seine-Maritime.

Photo couverture : planche du cartulaire de Saint-Maclou conservé aux ADSM (cote G 6873).

Composition du groupe Histoire :

Alain Alexandre - Jérôme Chaïb - Chantal Cormont - Michel Croguennec
- Frédéric David - Jérôme Decoux - Alain Gerbi - Claude Lainé
- Serge Martin-Desgranges - Jean-Yves Merle - Pierre Nouaud
- Jean-Robert Ragache - Jacques Tanguy - Cécile-Anne Sibout
Coordonnateur : Loïc Vadelorge

Conception, réalisation et suivi :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse de l'Agglomération de Rouen
Serge Martin-Desgranges

Réalisation :

Nicolas Carbonnier

Contact :

Direction Culture - Patrimoine - Jeunesse
Agglomération de Rouen

Immeuble "Norwich House"

14 bis, avenue Pasteur - BP 589

76006 Rouen Cedex 1

Tél : 02 32 76 44 95 - Fax : 02 32 08 48 65 / e-mail : culture@agglo-rouennaise.fr

Conception graphique :

Stéphanie Lejeune - Nicolas Carbonnier

A historical painting depicting a city scene. In the background, a large stone castle with multiple towers and a central spire stands on a hill. The foreground shows a body of water with a small boat. On the right, a person is walking on a path. In the bottom right corner, the heads of two people are visible, looking towards the viewer. The overall style is that of a 17th or 18th-century French painting.

**Retrouvez la collection
histoire(s) d'agglomération sur
www.agglo-de-rouen.fr**

**et au Point Info de l'Agglomération de Rouen
au 50, rue de la Vicomté,
angle de la rue aux Ours à Rouen**

**GRATUIT, ne peut être vendu
Imprimé sur papier recyclé**